

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) Mauricie et Centre-du-Québec encore plus accessible à la population

Trois-Rivières, le 25 octobre 2022 – Un vent de renouveau souffle sur le Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes Mauricie et Centre-du-Québec (CAAP MCQ). Le CAAP MCQ est heureux d'annoncer, après plusieurs mois de travail, que leur **nouvelle image et leur nouveau site internet** sont maintenant disponibles www.caap-mcq.qc.ca.

Revamper en collaboration avec ADN communication, l'image est plus actuelle et le site web répond mieux aux besoins de la population de la Mauricie et du Centre-du-Québec. Les quatre principales sections du site : l'expérience CAAP, nos services, vos droits et la foire aux questions (FAQ) permettent en un coup d'œil de mieux connaître l'organisme et ses services, les droits en santé et services sociaux et pourquoi il est parfois nécessaire de porter plainte. « Cette mise à jour était souhaitée et nécessaire depuis quelque temps. Nous sommes très heureux du produit final » mentionne Janik Ouimet, directrice de l'organisme.

Dans la foulée des changements apportés au CAAP MCQ, il y a également **les nouveaux locaux de l'organisme!** Soucieux d'offrir une meilleure accessibilité aux usagers des régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec et tenant compte de la nouvelle réalité du travail hybride, l'équipe du CAAP MCQ loge depuis le 20 juin dernier à une nouvelle adresse : 7175, rue Marion à Trois-Rivières, bureau 100.

L'édifice, facile à repérer, il est situé au pied du pont Laviolette, tout près des principaux axes routiers, et bénéficie d'un grand stationnement. Les bureaux également plus accessibles pour les personnes à mobilité réduite.

Rappelons que le CAAP MCQ est mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour assister et accompagner les usagers qui désirent porter plainte envers un établissement du réseau de la santé et des services sociaux, lorsqu'ils sont insatisfaits des services qu'ils ont reçus ou auraient dû recevoir. Le CAAP MCQ a aussi obtenu le mandat du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) d'informer, d'aider et d'accompagner les personnes âgées vivant en RPA qui sont insatisfaites des services ou rencontrent des difficultés en lien avec leur bail.

Pour rejoindre le CAAP MCQ, composez le **819 840-0451** ou **1 877 767-2227**.

-30-

Source :

Janik Ouimet, Directrice générale

Bureau : 819 840-0451 poste : 1

Cellulaire : 819 690-4937

dg@caap-mcq.qc.ca